

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN

FICHE TECHNIQUE

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

LES LABELS

Les conditions d'adhésion et cotisation 2019

	GÎTES DE FRANCE		RANDO ACCUEIL	CLÉVACANCES	
	Gîtes	Chambres d'hôtes		Meublés	Chambres
Classement (niveau de confort)	1 à 5 épis	1 à 5 épis	Pas de classement	1 à 5 clés	1 à 5 clés
Capacité		Max 5 chambres (15 personnes)	Pas de minimum Pas de maximum		Max 5 chambres (15 personnes)
Droits d'entrée (exigibles une fois)	Non	Non	205 € pour les établissements de 15 places et plus 180 € pour les établissements de moins de 15 places	100 € par site	100 € par structure
Cotisation annuelle	<u>réservation exclusive</u> : 153 € + 15 % du tarif d'une semaine en très haute saison <u>réservation partagée</u> : 153 € + 25 % du tarif d'une semaine en très haute saison Plafonné à 1000 € maxi	<u>réservation partagée par chambre</u> : 95 € + 25% du tarif moyen d'une nuitée (base 2 personnes) + 43 € par structure (affiliation internet) <u>location directe par chambre</u> : 95 € + 50 % du tarif moyen d'une nuitée (base 2 personnes) par chambre + 68 € par structure (affiliation internet) Plafonné à 500 € maxi	95 €	1 location ou gîte : 210€ 2 locations ou gîtes : 350€ 3 locations ou gîtes : 490€ 4 locations ou gîtes : 630€ 5 locations ou gîtes : 730€ 105€ par location ou gîte supplémentaire (dès la 6 ^{ème})	1 chambre : 135 € 2 chambres : 200€ 3 chambres : 265€ 4 chambres : 330€ 5 chambres : 395€

	GÎTES DE FRANCE		RANDO ACCUEIL	CLÉVACANCES	
	Gîtes	Chambres d'hôtes		Meublés	Chambres
Commission sur vente	17 % HT de commission pour les gîtes en réservation exclusive et réservation partagée Si apport affaire : commission minorée à 8 % HT	8 % HT de commission pour les chambres d'hôtes en réservation partagée	Pas de dispositif de commercialisation interne actuellement	Pas de dispositif de commission sur vente Paiement et réservation en ligne 9 % (3% pour le propriétaire et 6% pour le locataire)	Pas de dispositif de commission sur vente Paiement et réservation en ligne 9 % (3% pour le propriétaire et 6% pour le locataire)
Centrale de réservation	Au choix	Au choix	Pas de centrale de réservation	Non	Non
Allotements	Période de Très Haute Saison uniquement pour gîtes en réservation exclusive	Non	Non concerné	Non	Non
Durée d'engagement	1 an	1 an	1 an	1 an	1 an
Fréquence des visites de contrôle	Tous les 5 ans	Tous les 5 ans	Tous les 4 ans	Tous les 4 ans	Tous les 4 ans
Compatibilité avec d'autres formules d'accueil	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Compatibilité avec d'autres labels	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

	ACCUEIL PAYSAN	FLEURS DE SOLEIL	BIENVENUE A LA FERME
Classement (niveau de confort)	Pas de classement	Pour les gîtes uniquement, obligation d'un classement meublé 3 étoiles minimum	Pas de classement (pour les gîtes et chambres d'hôtes, il faut au préalable être labellisé Gîtes de France ou Clévacances)
Capacité	Chambre d'hôtes : Max 15 personnes (5 chambres) Gîte : Max 25 personnes (3 gîtes)	Chambres d'hôtes : Max 5 chambres/15 personnes Gîtes : Max 15 personnes Meublés : 15 personnes/meublé pour max 5 meublés et 30 personnes accueillies simultanément.	Différente selon l'activité
Droits d'entrée (exigibles une fois)	Respect de nos cahiers des charges et du tourisme solidaire. Ne pas hésiter à contacter pour informations. Porteur de projet : adhésion locale : 150 €. Ce qui donne droit à 1 visite sur site, 1 rdv individuel et 3 journées de formation.	Respect de la charte de qualité du label. Prendre contact pour plus d'informations. 100€ pour la visite d'agrément.	300€ HT (150€ HT pour les nouveaux installés, moins de 5 ans)
Cotisation annuelle	Période probatoire : Adhésion locale uniquement de 50 € Après période probatoire : 1/ Cotisation nationale :100 € si CA inférieur à 1500 € et 100 € + 1,50 % si CA supérieur à 1500 € avec un plafond de cotisation à 450 € 2/ Cotisation locale : proportionnelle à la capacité d'accueil (8 € par place disponible)	90 € fixe + 50 € par unité	282 € HT (Gratuit la 1ère année car inclus dans les droits d'entrée)
Commission sur vente	NON	NON	NON

	ACCUEIL PAYSAN	FLEURS DE SOLEIL	BIENVENUE A LA FERME
Centrale de réservation	NON	NON	NON
Allotements	NON	NON	NON
Durée d'engagement	1 an	1 an	1 an
Fréquence des visites de contrôle	Visite probatoire d'une année, puis visite programmée tous les 4-5 ans	Le contrôle est permanent par des fiches d'opinion établies par les visiteurs	Tous les 5 ans par la commission d'agrément
Compatibilité avec d'autres formules d'accueil	OUI	OUI	OUI
Compatibilité avec d'autres labels	Pas de double labellisation	OUI	Gîtes de France - Clévacances

MAJ : février 2019

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN



Céline SABATHIER

Chargée de mission conseils et études en projets touristiques

c.sabathier@loireatlantique-developpement.fr

LD 02 40 99 00 83

M 06 07 15 73 44



Amandine GIGULT

Assistante développement touristique

a.gigault@loireatlantique-developpement.fr

LD 02 40 99 00 80

Loire-Atlantique développement - SPL

2 boulevard de l'estuaire - CS 9620

44262 NANTES cedex 2

Tél. : 02 40 20 20 44

pro.tourisme-loireatlantique.com

tourisme@loireatlantique-developpement.fr

